

ARRETE N° **00000002** /MINADER DU **08 MAR 2024**
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés au
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPMENT RURAL,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :

I. DELEGATION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DU LOGONE ET CHARI

Délégué Départemental : Monsieur **MAHAMAT MAMA**, Ingénieur d'Agriculture, Matricule **735 754-V**, précédemment Chef de Poste de Police Phytosanitaire de Kousséri, en remplacement de Monsieur TCHOUBOU PABOUNNI, relevé de ses fonctions.



II. DELEGATION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DU HAUT-NYONG

Délégué Départemental : Monsieur **EVINA NGOA Jean Yves**, Ingénieur des Travaux d'Agriculture, Matricule **U-002 202**, précédemment Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Nguelemendouka, en remplacement de Monsieur FOLEFACK TSOPKENG Emile, muté.

III. DELEGATION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DES BAMBOUTOS

Délégué Départemental : Monsieur **TIOSSOK André**, Ingénieur Principal des Travaux d'Agriculture, Matricule **540 311-Z**, précédemment Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de Mbouda, en remplacement de Madame MANEFANG KENGNE Doris, démissionnaire.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 08 MAR 2024

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural,



Gabriel MBAIROBE